



Conseil économique et social

Distr. générale
9 juillet 2012
Français
Original : russe

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 13 a) de l'ordre du jour provisoire*

Systèmes d'écriture et prononciation : romanisation

Système de romanisation de la langue ukrainienne

Résumé**

Par sa résolution n° 55 en date du 27 janvier 2010 sur la normalisation de la transcription en caractères latins de l'alphabet ukrainien, le Gouvernement ukrainien a approuvé le Tableau de transcription en caractères latins de l'alphabet ukrainien.

L'adoption de cette résolution a pour effet que les noms propres ukrainiens – noms géographiques, noms de famille et prénoms – figurant dans les documents officiels, y compris les éditions cartographiques, et sur les panneaux des lieux habités, des rues et des arrêts ou stations de métro sont transcrits en caractères latins, conformément aux règles unifiées de transcription.

L'Ukraine présente le Tableau de transcription en caractères latins de l'alphabet ukrainien, officiellement approuvé et largement utilisé à l'échelle nationale, pour approbation à l'échelle internationale.

* E/CONF.101/1.

** Le texte intégral du rapport a été établi par le Service national de géodésie, de cartographie et du cadastre, et peut être consulté, dans les langues dans lesquelles il a été soumis, à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>.

